

Jeudi 9 avril, les dirigeants de la [SCOP SEAFRANCE:538793167] / **T : 03.21.46.80.00** (siège à Calais, 62) ont annoncé leur souhait de placer la société sous la protection de la justice. Une audience doit avoir lieu ce vendredi 10 avril au tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer. Une mesure de sauvegarde précisent-ils, destinée à mettre la Scop à l'abri de manoeuvres qui pourraient nuire à l'activité et aux salariés. www.myferrylink.fr